



Nouvelles du projet #10



La validation de l'analyse de la pratique des IP est une enquête à venir Contribuez à façonner le futur examen d'entrée d'IP

L'équipe du projet de plan de mise en œuvre du cadre de réglementation des infirmières praticiennes (CRIP-PPMO) se prépare pour la prochaine étape du projet. Cela implique de mener une enquête nationale de validation de l'analyse de la pratique des infirmières praticiennes (IP) qui éclairera l'élaboration d'un nouvel examen d'entrée à la profession d'IP en 2026.

D'ici la fin février ou le début mars 2024, nous inviterons les IP de partout au Canada à participer à l'enquête de validation de l'analyse de la pratique. Le processus sera facilité par Meazure Learning (anciennement connu sous le nom de Yardstick), sous la supervision du CRIP-PPMO.

Qu'est-ce qu'une analyse de pratique ?

Une analyse de la pratique décrit les principales caractéristiques du travail des IP et les tâches effectuées pour fournir des informations sur la profession et éventuellement éclairer l'élaboration de questions de test et de formulaires d'examen pour un examen d'entrée à la pratique.

Comment le document d'analyse des pratiques a-t-il été élaboré ?

Le document d'analyse de la pratique a été élaboré par un comité consultatif composé de 10 IP représentant des juridictions à travers le Canada provenant d'une variété de contextes de pratique et d'expériences, y compris des domaines tels que les soins actifs, la pédiatrie, la gériatrie et les soins de santé autochtones et plus encore. Le groupe s'est réuni en personne en décembre 2023 pour terminer la première phase du projet d'analyse des pratiques (voir photo ci-dessous).

DANS CETTE ÉDITION

LA VALIDATION DE
L'ANALYSE DE LA
PRATIQUE DES IP EST
UNE ENQUÊTE À VENIR



De gauche à droite : Chris Beauchamp, vice-président, psychométrie chez Meazure Learning ; Chantal Rioux (Ont.); Marge Ancliffe (N.-É.); Heather Tracey (T.-N.-L.); Lori Penner (Sask.); Gail Macartney (I.-P.-É.); Jill Larocque (Alb.); Kelvin Bei (C.-B.); Krista Cormier (N.-B.); Kristine Turnbull (Ont.); Naomi Nickerson (Man.); et Lynn Power, directrice générale du College of Registered Nurses of Newfoundland and Labrador et responsable exécutive du CCORPI pour le CRIP-PPMO

Au cours de la réunion, le groupe d'IP a élaboré un document provisoire décrivant les principaux indicateurs de pratique des IP qui éclaireront l'élaboration des questions de l'examen. Cet exercice consistait à appliquer leur expertise et leurs expériences en matière de pratique pour examiner les informations existantes sur la pratique des IP, comme l'analyse de la pratique de 2015, le plan d'examen des IP de 2018 et [les compétences nationales de niveau débutant des IP de 2023](#).

Le résultat a été une ébauche complète d'un document d'analyse de la pratique qui est utilisée pour créer le sondage que les IP recevront en fin février/début mars 2024.

Comment les IP peuvent-elles participer ?

Toutes les IP inscrites pour exercer au Canada recevront un courriel de leur organisme de réglementation des soins infirmiers les invitant à participer au sondage d'analyse de la pratique. Le courriel comprendra des instructions et un lien vers l'enquête hébergée par Meazure Learning / Yardstick.

Pourquoi les IP devraient-elles participer ?

L'enquête de validation de l'analyse de la pratique est l'occasion pour les IP de fournir leur rétroaction pour informer la manière dont les nouvelles IP sont testées pour leur entrée en pratique, y compris l'orientation et la pondération des questions d'examen. La participation des IP de partout au pays est cruciale, car leurs réponses orienteront le futur examen d'entrée en pratique des IP.

Quoi d'autre devraient savoir les IP à propos de l'enquête ?

Anonymat. Meazure Learning appliquera des normes strictes pour garantir que l'identité de chaque répondant à l'enquête est anonyme et confidentielle. Les organismes de réglementation des soins infirmiers ne recueilleront aucune des données fournies dans le sondage ; les contributions seront directement envoyées à Meazure Learning qui soumettra une analyse consolidée des résultats à l'équipe du CRIP-PPMO.

Style d'enquête. Le sondage demandera aux IP de fournir leurs évaluations des énoncés de pratique/éléments identifiés dans l'ébauche d'analyse de la pratique afin d'évaluer les éléments suivants :

- si une IP débutante exerce l'activité pratique décrite dans la déclaration
- à quelle fréquence les IP débutantes exercent cette activité
- le niveau d'importance de l'activité

Période d'enquête. Compte tenu des horaires chargés des IP, le sondage sera disponible pendant quatre semaines et permettra aux répondants de sauvegarder et de continuer plus tard, autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que le sondage soit complété. Des courriels de suivi seront envoyés pour rappeler aux IP de répondre au sondage de validation de l'analyse de la pratique ou de le terminer si elles ont déjà commencé.

Surveillez votre courrier électronique contenant le sondage de votre organisme de réglementation des soins infirmiers provincial/territorial dans les semaines à venir.

Pour plus d'informations sur l'initiative CRIP-PPMO, voir le [résumé du projet](#).

Vous pouvez vous inscrire à l'infolettre CRIP-PPMO et nous faire part de vos commentaires/questions en remplissant et en soumettant [les formulaires sur le site du CCORPI](#).